

Prise en compte des difficultés visuelles chez les personnes avec déficience auditive

NOUVEAU

CONTEXTE

Dans la prise en charge pluridisciplinaire de la personne présentant une surdit , la vision est souvent oubli e. En effet, les troubles visuels sont souvent mal connus et peu pris en charge. De nombreux troubles visuels et/ou d ficiences visuelles peuvent  tre associ s et une prise en charge globale avec des adaptations personnalis es est possible pour accompagner au mieux ces personnes.

OBJECTIFS

- ▶ Identifier et reconnaître les différents troubles visuels (neurovisuels, etc...) chez les sourds
- ▶ Connaître le r le de la vision et son importance en cas de d ficience auditive
- ▶ D couvrir les diff rents aspects de la prise en charge visuelle chez les personnes sourdes
- ▶ D terminer/ tablir des adaptations quotidiennes pour le bien- tre visuel

PROGRAMME

- ▶ D finition des diff rents troubles visuels : les troubles neurovisuels et la d ficience visuelle
- ▶ Mise en situation pratique d'un trouble visuel associ    une d ficience auditive afin de comprendre au mieux les difficult s : exp rimentation   table avec des exercices et en d placement
- ▶ D pistage des troubles visuels : quels sont les points d'alertes quand d ficience auditive et d ficience visuelle sont associ es
- ▶ Techniques de prise en charge adapt es avec adaptations des supports et am nagement

R F. C23

PUBLIC

Tous les professionnels en contact avec des personnes d ficiences auditives, et atteintes de surdit cit s

INTERVENANTS

- Constance Le Cavorzin
Orthoptiste, Site du Neuhof, Association Ad le de Glaubitz
- Christine Hoffmann
Orthoptiste, Site du Neuhof, Association Ad le de Glaubitz

MOYENS P DAGOGIQUES

Powerpoint, images illustratives, Lunettes de simulation, exercices

DUR E DE LA FORMATION

1 jour, soit 7 heures

SESSION

- ▶ De 6   20 participants
- ▶ Strasbourg 28 mai 2021
- ▶ 310  /personne

Bulletin d'inscription

Formation choisie

Titre :

Référence : Date :

Responsable du suivi de l'inscription

Nom / Prénom :

Fonction :

Structure juridique :

Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax :

E-mail :

Adresse de facturation (si différente) :

Participants

Nom / Prénom :

Fonction : Service :

Téléphone : E-mail :

Nom / Prénom :

Fonction : Service :

Téléphone : E-mail :

Nom / Prénom :

Fonction : Service :

Téléphone : E-mail :

Date d'inscription :

Signature du responsable de l'inscription
et cachet de l'établissement

**Bulletin à compléter et à envoyer
par courrier à :** Adèle de Glaubitz Formation
76 avenue du Neuhof / 67100 Strasbourg
ou par mail à : formation@glaubitz.fr

À réception de votre bulletin d'inscription, nous vous ferons parvenir une convention de formation.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 04521 67 auprès du préfet de région Alsace. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Les données à caractère personnel recueillies dans le cadre de la gestion des formations sont traitées par l'Association conformément à la loi « Informatique et Libertés » modifiée en 2018. Ainsi, les données enregistrées sont celles strictement nécessaires au responsable du traitement pour la seule finalité de gestion de la formation. Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement en s'adressant à l'adresse suivante : Association Adèle de Glaubitz, Responsable de la Protection des Données, 76 avenue du Neuhof, 67100 Strasbourg. Pour plus de précisions, il vous est possible de contacter l'Association à la même adresse.